



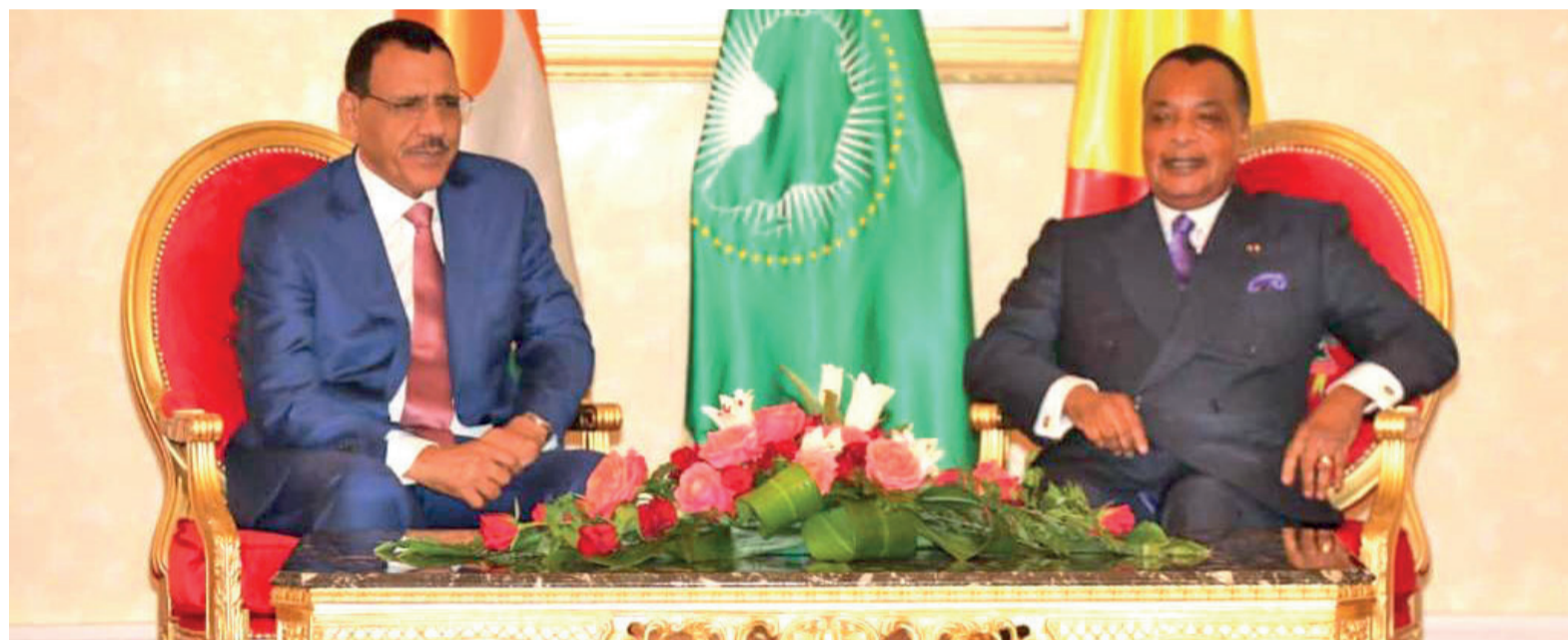
COOPÉRATION

Le Congo et le Niger entendent raffermir leurs relations

Les présidents Denis Sassou N'Gusso du Congo et Mohamed Bazoum du Niger ont demandé, hier à Brazzaville, à leur gouvernement respectif de créer un cadre juridique approprié susceptible de dynamiser les relations entre leurs deux pays.

Dans un communiqué conjoint, les deux chefs d'Etat se sont réjouis de l'excellence des liens d'amitié et de fraternité, manifestant leur volonté commune de consolider les relations de coopération aux fins de rapprocher davantage les peuples congolais et nigérien.

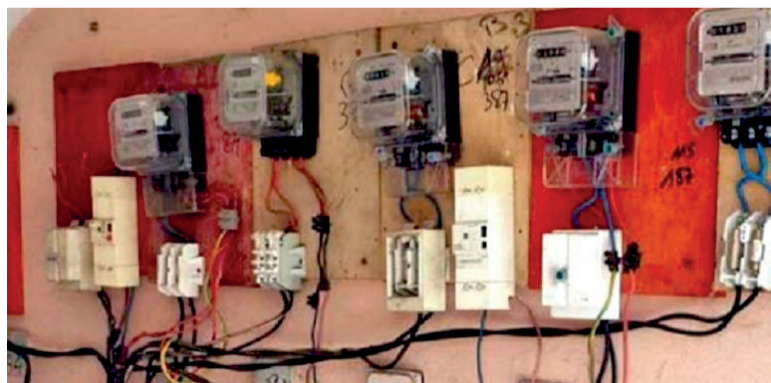
Page 16



Les présidents Denis Sassou N'Gusso et Mohamed Bazoum lors de leur entretien à Brazzaville

ELECTRICITÉ

Une hausse de la facturation envisagée



La facturation de l'électricité des ménages va subir une augmentation. Selon le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Emile Ouosso, les modalités de mise

en œuvre de cette mesure sont à l'étude.

La future hausse des tarifs est consécutive aussi bien aux exigences du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale qu'aux investissements des concessionnaires des centrales hydroélectriques du Djoué, de Moukoulou, d'Imboulou et de Liouesso.

Page 3

QUARTIERS CASE BARNIER ET MONT MAMBOU

Les occupants illégaux sommés de déguerpir

Le ministre d'Etat en charge des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabilia, a accordé quarante-cinq jours aux occupants illégaux des quartiers Case Barnier, Mont Mambou et Ndoou pour libérer le domaine réservé aux Forces armées congolaises qu'ils ont considérablement spolié. La mise en demeure concerne 928 occupants illégaux dont 133 dans les parcelles habitées et 628 autres occupent les terrains vides. Le ministre a formulé ce préavis à l'issue de la visite organisée le 21 février en compagnie de son collègue en charge de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo.



Page 2

Les deux ministres s'adressant aux propriétaires terriens

ÉDITORIAL

Héritage

Page 2

FOOTBALL

Cédric Nanitelamio veut maintenir l'AS BNG à l'élite

L'entraîneur de l'AS Bana nouvelle génération (BNG), Cédric Nanitelamio, nourrit l'ambition de maintenir cette formation de football classée douzième la saison dernière en première division. « Nous nous battons pour maintenir l'équipe en ligue I.

On ne change pas d'objectif. Si nous pouvions figurer parmi les cinq premiers du championnat, ce serait exceptionnel », a-t-il indiqué, dans une entrevue avec le quotidien « Les Dépêches de Brazzaville ».

Page 13



ÉDITORIAL

Héritage

Lors de l'organisation à Brazzaville, en 2015, des 11es Jeux africains, les observateurs prédisaient au sport congolais un avenir radieux. Les infrastructures, disaient-ils, allaient contribuer à l'amélioration des performances en tenant compte des expériences vécues. Le lourd investissement consenti par le gouvernement donnait, d'ailleurs, des signes de renaissance perceptible à travers l'excellent bilan des athlètes congolais.

Des années après, on se rend compte que ces exploits n'étaient qu'un feu de paille. Parallèlement aux moyens qui ne suivent toujours pas dans la préparation des athlètes, le Congo a aussi montré des faiblesses dans l'entretien des installations sportives. Le Complexe sportif la Concorde de Kintélé qui suscitait l'admiration de tous est devenu l'ombre de lui-même. Tout à côté, le Complexe nautique de la paix se trouve dans un état de délabrement avancé.

En dehors des installations, l'héritage matériel des Jeux du cinquantenaire continue de faire débat plus de sept ans après. L'Etat avait, en effet, doté toutes les fédérations en équipements de compétition et d'entraînement. Le but étant d'améliorer la prestation des compétiteurs pendant et après ce grand rendez-vous.

Aujourd'hui, certaines d'entre elles affirment sans complexe que le matériel a disparu sans laisser de traces. A cause d'un manque de suivi, la vision première de faire des Jeux de Brazzaville un cadre idéal pour la préparation des futures générations est en train de prendre un sérieux coup.

Les Dépêches de Brazzaville

QUARTIERS CASE BARNIER ET MONT MAMBOU

Les occupants illégaux sommés de déguerpir

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des relations avec le Parlement, Pierre Mabiala, a fait signer aux propriétaires terriens une note de notification de la mise en demeure préalable à la procédure de déguerpissement du domaine militaire spolié. Il a effectué une descente aux alentours du complexe et base vie de Case Barnier, Mont Mambou et Ndouo, le 21 février.



Les deux ministres s'adressant aux propriétaires terriens/Adiac

La mise en demeure concerne 928 occupants illégaux dont 133 dans les parcelles habitées et 628 autres qui occupent des parcelles vides. Accompagné de son collègue en charge de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, Pierre Mabiala s'est imprégné de la situation sur le terrain, prescrivant aux administrateurs relevant de sa compétence de lire le droit, rien que le droit. « Vous avez reçu 562,5 millions de FCFA. Si vous avez été indemnisés, pourquoi diable continuer à revendre les terrains ? On ne peut plus venir pour s'expliquer sur la si-

tuation, non ! ... A l'extérieur des 72 hectares, un autre habitant ne peut rester là, à part l'armée... », a souligné Pierre Mabiala. Il a indiqué que les propriétaires terriens, vendeurs des terres expropriées ou achetées par l'Etat, doivent restituer l'argent aux intéressés. « Passé le délai de quarante-cinq jours, dans le cadre de l'instauration, l'Etat procédera au déguerpissement », a-t-il lancé. Il a notifié aux occupants anarchiques et illégaux des emprises des casernes militaires des différents sites précités que le présent acte constitue une mise en de-

membre à leur rencontre, sans nouvel avis, en application de l'article 53 de la Constitution qui dispose que « les biens de l'Etat sont sacrés (...) ». Abondant dans le même sens, son collègue de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a cependant déploré l'incivisme de la population de ne pas voir le danger. « Vous allez causer les érosions, parce que là-bas, il n'y a que les militaires, il n'y a que les femmes des militaires. On a vu les résultats partout, parce que les érosions sont un danger pour les biens et les personnes ».

Guillaume Ondze

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Gombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ÉNERGIE

Le gouvernement veut augmenter le prix de l'électricité

Le comité interministériel va se réunir sous peu pour réfléchir sur la nouvelle facturation de l'électricité, a indiqué le 21 février le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Émile Ouosso. Le projet d'augmentation du tarif d'électricité s'inscrit dans le cadre de l'Accord avec le Fonds monétaire international (FMI), d'après les autorités.

La grille tarifaire appliquée à ce jour en République du Congo date d'un arrêté de 1994 ; le kilowattheure étant vendu entre 39 et 49 FCFA. En clair, si l'électricité est consommée à puissance constante sur une période donnée, l'énergie totale en kilowattheure est égale à la puissance en kilowatts multipliée par le temps en heures.

Cette tarification est déterminée en fonction du prix de vente de la centrale, le prix de transport, le coût de la distribution, le prix de services de la commercialisation et de services divers, a expliqué Joseph Nguenfiri Balé, le consultant du directeur général de la compagnie publique Énergie électrique du Congo (E2C).

Aucune information ne filtre pour l'heure sur les chiffres de cette hausse des factures d'électricité. « Le coût de l'électricité chez nous n'est pas si cher par rapport aux autres pays, notamment de la sous-région. Je dirai qu'il est bas sinon moyen. Mais, les consommateurs pensent qu'il coûte cher tenant compte de leur pouvoir d'achat. C'est pourquoi, j'ai proposé au ministre de voir comment cela



Des compteurs de l'électricité/DR

pourra se faire, par exemple amortir le poids sur l'économie des ménages », a suggéré le consultant.

Si le projet d'augmentation de la grille tarifaire de l'électricité aboutit, le pouvoir d'achat des ménages va prendre un gros

coup. La hausse de la tarification est due non seulement aux exigences des partenaires du pays, notamment le FMI et

« Le coût de l'électricité chez nous n'est pas si cher par rapport aux autres pays, notamment de la sous-région. Je dirai qu'il est bas sinon moyen. Mais, les consommateurs pensent qu'il coûte cher tenant compte de leur pouvoir d'achat. C'est pourquoi, j'ai proposé au ministre de voir comment cela pourra se faire, par exemple amortir le poids sur l'économie des ménages »

la Banque mondiale, mais également aux investissements que les concessionnaires devront réaliser pour remettre en état les centrales hydroélectriques.

Le secteur de l'énergie est en pleine réforme depuis 2018, suite à la liquidation de l'ex-Société nationale d'électricité et la création de la société E2C. Les autorités ont engagé le processus de privatisation de quatre centrales hydroélectriques (Djoué, Moukoulou, Imboulou et Liouesso) et de la centrale électrique à gaz de Djéno. Le gouvernement entend améliorer la performance opérationnelle et financière du secteur, mobiliser de nouveaux investissements en vue de l'entretien des infrastructures de production, à savoir des centrales hydroélectriques, des réseaux de transport et de distribution.

Globalement, la réforme vise à accroître la production nationale, à améliorer l'accès à l'électricité pour les ménages et les entreprises, à inciter les investisseurs privés au développement du secteur, à optimiser les performances techniques, la qualité du service public...

Fiacre Kombo

FORMATION

Des organisations de la société civile planchent sur l'entrepreneuriat agricole

Pour permettre aux leaders de la société civile de contribuer au développement économique du pays, de répondre aux besoins alimentaires de la population, le Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales a ouvert en leur faveur, le 22 février à Brazzaville, un séminaire sur l'entrepreneuriat agricole.

« La nécessité s'impose à toutes structures associatives d'avoir des activités génératrices de revenus. Au nombre de ces activités, il y a celles liées à l'entrepreneuriat agro-pastoral pour lesquelles le Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales tient vivement à vous encourager à y s'engager », a déclaré le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, Céphas Germain Ewangui, ouvrant les travaux du séminaire.

Plusieurs thèmes sont au programme de ce séminaire qui prendra fin le 23 février. « Montage d'un projet agricole », « Le communautarisme économique en agriculture », « Techniques

de rédaction d'un plan d'affaires », « La pratique agricole », « Recherche de financement », « Leadership entrepreneurial » figurent parmi les différents sujets au programme des échanges qui vont ponctuer la formation.

Pour Céphas Germain Ewangui, s'engager dans l'entrepreneuriat agricole, outre la dimension économique, est un acte de noblesse en vue de répondre aux besoins croissants de la population de plus en plus confrontée aux coûts élevés des produits vivriers.

Il convient de préciser que le Conseil africain de jeunes entrepreneurs francophones, présidé par Agnangoye Hossie, apporte sa contribution dans la réalisation de ce séminaire. Cette structure qui a été créée le 17 décembre 2016, en Côte d'Ivoire,



Les organisations de la société civile en formation sur l'entrepreneuriat agricole/Adiac

a pour mission d'amener la jeunesse francophone du continent à oser entreprendre pour contribuer à la diversification de l'économie, la création de la richesse

et de l'emploi. Ce séminaire n'est pas le dernier du genre, à en croire le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des orga-

nisations non gouvernementales. Il sera également organisé dans plusieurs départements du pays dans un futur proche.

Rominique Makaya

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

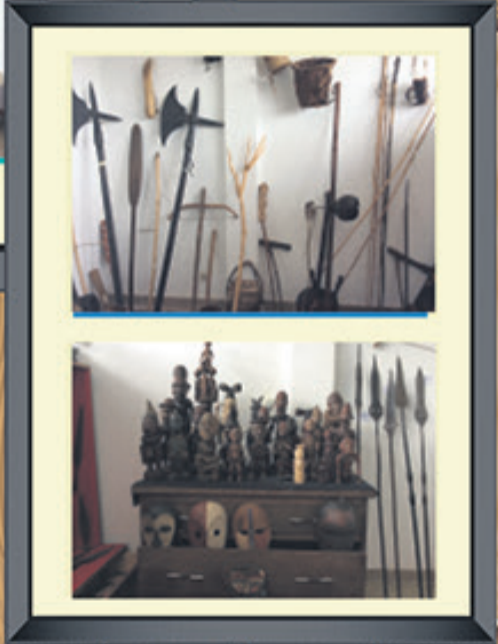
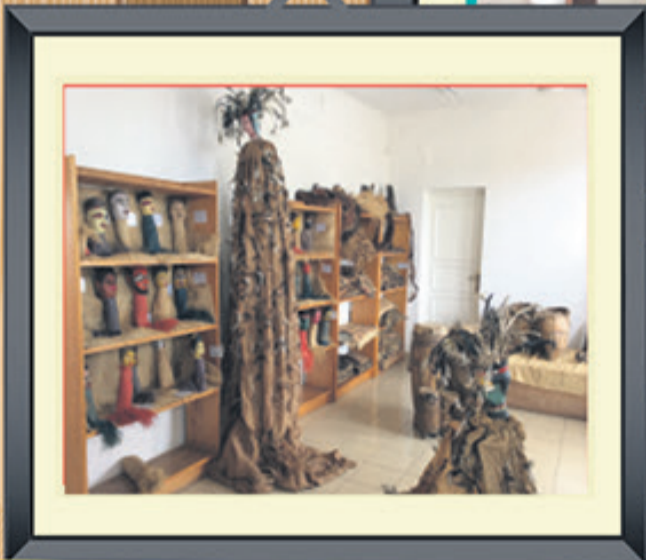
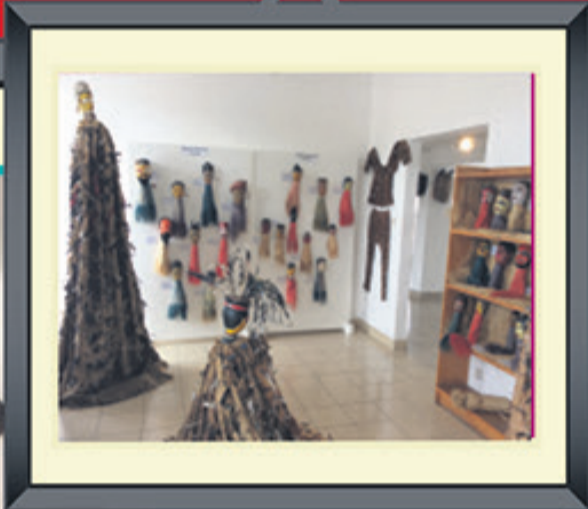
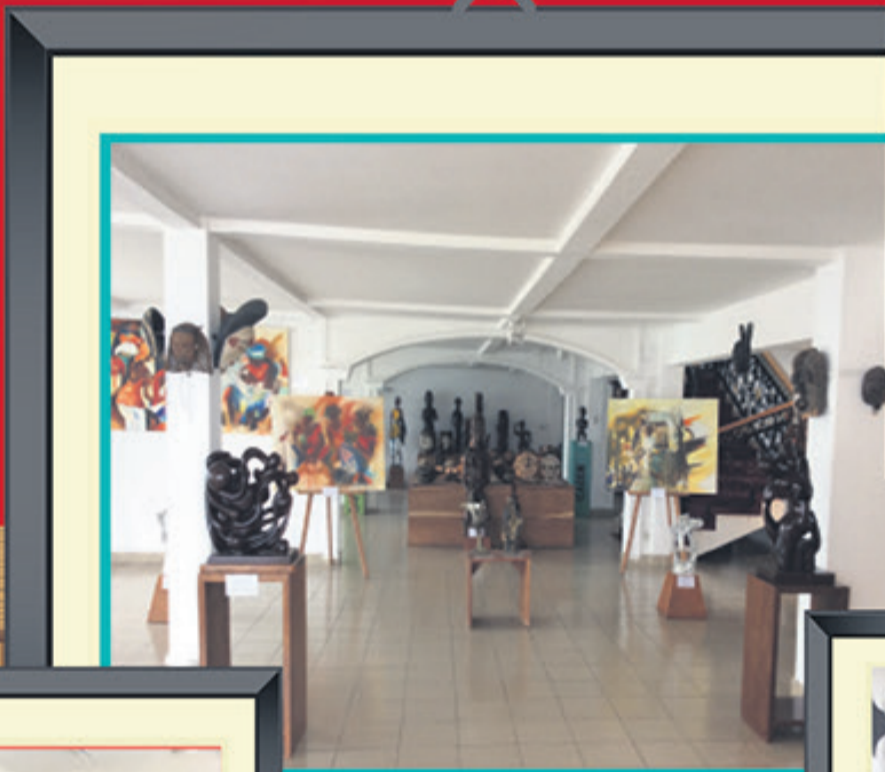
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

COMMÉMORATION

Le Prytanée militaire Charles-Tchorere de Saint-Louis a célébré son centenaire

La célébration des cent ans du prestigieux établissement sénégalais s'est déroulée du 7 au 13 février. Le Congo a été représenté à cette grand-messe par une délégation du bureau exécutif de l'Association des anciens enfants de troupe (AET) conduite par son secrétaire général, l'AET René Nganongo.

L'invitation à laquelle avait répondu favorablement le président de l'AET, Rémy Ayayos Ikounga, entre dans le cadre du renforcement des liens d'amitié et de fraternité entre l'Amicale des anciens enfants de troupe du Sénégal et l'AET du Congo.

Quatre grands moments ont marqué le séjour de la délégation congolaise. D'abord, la visite du Prytanée militaire Charles-Tchorere de Saint-Louis, ensuite la réception de la délégation par le commandant du prytanée, le colonel Mamour Sarr, au cours de laquelle la délégation a offert un tableau peint par l'artiste Rémy Mongo-Etion, baptisé « La quête des étoiles ». Ce geste s'est poursuivi lors de la rencontre de quelques représentants de l'Amicale des anciens enfants de troupe du Sénégal, avec la remise d'un tableau du même artiste intitulé « Lumières d'Afrique ».

Enfin, le clou des festivités a été la prise d'armes organisée le 11 février au camp capitaine Deh-Momar-Gary de Saint-Louis, sous le patronage du président de la République du Sénégal, Macky



La remise d'un tableau peint par un artiste congolais au commandant de Prytanée militaire Charles-Tchorere/Adiac

Sall, en présence des officiels nationaux et des différentes délégations.

Au terme de son séjour et après s'être entretenu avec plusieurs AET venus du Gabon, du Niger, de la Centrafrique, du Tchad, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal, la délégation congolaise a transmis au président de l'Amicale des

enfants de troupe du Sénégal l'invitation de son homologue congolais, Rémy Ayayos Ikounga, de se rendre à Brazzaville. L'AET du Congo avait déjà accueilli, en 2019, l'AET Meissa Niang, président honoraire de l'Amicale des AET du Sénégal, en vue de poursuivre les échanges visant la préservation des traditions et la

promotion de l'idée d'une amicale panafricaine des AET. Il s'agit de maintenir et de véhiculer, au Congo comme au Sénégal, la quête de l'excellence permettant aux AET de mieux servir dans leurs sociétés respectives, mais aussi de cultiver et de promouvoir l'amitié ainsi que la solidarité entre les peuples africains.

A l'image du Prytanée militaire Charles-Tchorere de Saint-Louis, son aîné de 24 ans, l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc de Brazzaville, créée en 1947, n'a de cesse d'inscrire le fait AET dans l'histoire des deux pays, avec plusieurs générations de cadres de haut rang, dont des chefs d'Etat, des ministres, médecins, officiers généraux, et surtout plusieurs officiers supérieurs ayant occupé ou occupent encore les fonctions les plus hautes dans la hiérarchie des forces armées de ces pays.

A noter que ce prestigieux établissement qui est désormais entré dans le patrimoine national du Sénégal accueille actuellement des élèves issus de quatorze autres pays africains subsahariens, dont huit enfants de troupe originaires du Congo, inscrits en classe de 6e, 3e et seconde. La délégation congolaise était allée à leur rencontre. C'est sur le thème « 100 ans d'excellence et d'intégration africaine » qu'a été commémoré ce centenaire, à Saint-Louis, au Sénégal.

Guillaume Ondze



ASSOCIATION CONGOLAISE POUR LE BIEN ETRE FAMILIAL
Membre accrédité de l'IPPF depuis 1998
49, avenue de la Base, Batignolles B.P. 945 - BRAZZAVILLE
Tel (242) 22 611 67 64 / 06 454 07 31
E-mail : acbef@yahoo.fr Site web : www.acbef.org République du CONGO



- Protocole d'évaluation du plan stratégique 2016-2020 et de la rallonge 2021-2022 ;
- Rapport d'évaluation du plan stratégique 2016-2020 et de la rallonge 2021-2022 approuvé ;
- Plan Stratégique 2023-2028 approuvé.

3. Compétences /qualifications du consultant

Le candidat doit avoir effectué des études de Médecine, de santé publique, de sociologie, de démographie... et justifier d'une bonne expérience dans la réalisation des missions de suivi et évaluation et avoir réalisé des études similaires ; la connaissance de l'IPPF et de son fonctionnement constitue un atout supplémentaire.

4. Composition du dossier

Les dossiers doivent être composés de :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae ;
- Copie du dernier diplôme obtenu ;
- Un plan d'action qui donnera tous les détails sur le processus ainsi que l'offre financière.

5. Date limite de clôture des dossiers : 10 mars 2023 à 15h00 mn.

Les dossiers sont faits en seul exemplaire seront déposés au siège de l'ACBEF au n°49, avenue de la Base, quartier Batignolles, Mougali-Brazzaville (ARRET VIRAGE BOPAKA), avec mention « Candidature au poste de consultant pour l'élaboration du PS 2023-2028 de L'ACBEF » et destiné au Directeur Exécutif ai de l'ACBEF.

Avec copie électronique du CV uniquement à : acbefrecrute@gmail.com

NB :

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées ;
- Les termes de référence complets de cette mission peuvent être obtenus au siège de l'ACBEF à l'adresse sus indiquée.

Le Directeur Exécutif ai



AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (E) LOCAL (E) POUR L'ÉLABORATION D'UN PLAN STRATÉGIQUE

I. Contexte et justification

L'Association Congolaise pour le Bien-Être Familial (ACBEF), ONG à but non lucratif, membre accréditée de la Fédération Internationale pour la Planification Familiale (IPPF) et partenaire du Gouvernement Congolais en matière de santé, recrute dans le cadre de son alignement sur le nouveau plan stratégique de l'IPPF dénommé STRATEGIE UNISSONS NOUS 2023-2028, un (e) consultant (e) local (e) pour élaborer de son plan stratégique 2023 à 2028.

Le présent document constitue un appel à candidatures pour le recrutement d'un (e) consultant (e) pour l'élaboration dudit Plan stratégique.

1. Objectifs

L'objectif principal est de :

- 2.1. Réaliser une analyse participative du Plan Stratégique 2016-2020, y compris la rallonge 2021-2022 ;
- 2.2. Obtenir une variété de données probantes utiles à l'élaboration du nouveau cadre stratégique et d'en tirer des apprentissages pour l'amélioration continue de l'"être" et du "faire" de l'ACBEF.

Spécifiquement, il s'agira de :

- Relever les réussites et les points à améliorer du travail de l'ACBEF ;
- Relever les principaux apprentissages (enseignements) tirés de la mise en œuvre du Plan Stratégique 2016-2020, y compris la rallonge 2021-2022, tant au niveau organisationnel et institutionnel que programmatique ;
- Collecter des informations et données probantes destinées à influencer sur la prise de décisions pour l'élaboration du nouveau Cadre Stratégique.

2. Livrables attendus :

COOPÉRATION INTERNATIONALE

La Chine appelle à un développement pacifique

Lors de la conférence de Munich sur la sécurité (MSC) qui a réuni trois jours durant des chefs d'État, des officiers militaires, des chefs des services de renseignement et des diplomates de haut rang du monde entier, le haut diplomate chinois Wang Yi a réitéré la position de son pays sur le développement pacifique, appelant à la confiance mutuelle pour promouvoir un monde plus sûr.

Concernant la crise ukrainienne, Wang Yi a déclaré que la Chine « n'était pas restée sans rien faire et n'a pas non plus jeté de l'huile sur le feu ». Elle continuerait à appeler à la paix et au dialogue, suggérant à l'Occident, en particulier les Européens, de réfléchir calmement pour arrêter cette guerre.

Sur la question de Taïwan, il a souligné une nouvelle fois que ce pays fait partie de la Chine qui s'oppose fermement à « l'indépendance de Taïwan » et adhérera indéfectiblement au principe d'une seule Chine.

S'agissant des relations sino-américaines, il a fustigé les États-Unis pour leur perception « erronée » de la Chine en les exhortant à adopter une vision objective et impartiale du développement de ce pays, à poursuivre une politique positive et pragmatique et à travailler avec la partie chinoise pour promouvoir un retour sain et stable sur la voie des relations entre les deux États.

« Le monde se trouve à un moment critique et la société humaine doit éviter l'antagonisme, la division et la confrontation », a déclaré

Wang Yi, ajoutant que « la poursuite de la paix est le désir profond de l'humanité et constitue la bonne direction pour l'avancement de notre époque ».

Pour un monde plus sûr, a-t-il indiqué, les États doivent respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les pays, régler les différends par le dialogue et la consultation, et jouer un rôle clé dans le développement social et économique.

En marge de la conférence sur la sécurité, le diplomate chinois a également rencontré le Premier ministre belge, Alexander De Croo;

le secrétaire d'État américain Antony Blinken; le ministre ukrainien des Affaires étrangères, Dmytro Kuleba; le ministre autrichien des Affaires étrangères, Alexander Schallenberg; et le ministre japonais des Affaires étrangères, Yoshimasa Hayashi. A l'occasion, il a souligné l'importance de la paix, de la confiance mutuelle, du multilatéralisme, de la coopération et du développement afin d'éviter l'unilatéralisme, l'isolement et le découplage.

« La Chine est un défenseur du concept de sécurité internationale, un bâtisseur

de la paix mondiale, un défenseur de l'ordre de sécurité internationale et un contributeur à la résolution des problèmes des points chauds », a pour sa part rappelé Ling Shengli, directeur du Centre de recherche sur la sécurité internationale de l'Université des Affaires étrangères de Chine.

Membre permanent du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies, la Chine joue un rôle essentiel dans la sécurité internationale en œuvrant pour l'affaiblissement de la concurrence géopolitique.

Guy-Gervais Kitina
avec China medias group

MALI

La Minusma et le gouvernement condamnent l'attentat ayant coûté la vie à trois casques bleus sénégalais

Le chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) et le gouvernement malien ont condamné l'attentat à la mine artisanale qui a coûté la vie mardi à trois casques bleus sénégalais.

L'attaque, qui a aussi fait cinq blessés graves, a eu lieu près du village de Songobia (centre du Mali) et a visé un convoi de ravitaillement en route vers la base de Sévaré.

« Je condamne fermement cette attaque », a affirmé le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies au Mali et chef de la Minusma, El-Ghassim Wane. « L'incident intervenu ce jour est une illustration tragique supplémentaire de la complexité de notre environnement opérationnel et des sacrifices consentis par la communauté internationale pour la paix au Mali », a-t-il ajouté.

Les attentats visant les forces de maintien de la paix peuvent « constituer des crimes de guerre » au regard du droit international, a rappelé El-Ghassim Wane tout en soulignant la nécessité de tout mettre en œuvre pour « identifier et traduire en justice les auteurs d'actes hostiles

contre la Minusma ».

Il a réaffirmé l'engagement de la mission à « continuer à œuvrer en faveur de la sécurité et de la stabilité au Mali », en appui aux efforts des autorités maliennes et des autres acteurs concernés.

« La mort tragique de trois casques bleus dans la région de Bandiagara ce jour a profondément attristé notre pays. Tout en condamnant cet acte barbare, le Mali présente ses condoléances à la Minusma, au gouvernement et au peuple du Sénégal », a réagi sur Twitter le ministère malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale.

La Minusma est l'une des opérations de paix les plus dangereuses pour les casques bleus. Depuis son déploiement au Mali en 2013, au moins 168 soldats de la paix y ont perdu la vie dans des actes hostiles.

CENTRAFRIQUE

Ouverture d'une enquête sur les crimes et délits contre la population

La présidence de la République centrafricaine (RCA) a appelé le 20 février à une enquête sur les crimes et délits contre la nation afin de garantir l'Etat et la paix publique, a-t-on appris lundi d'un communiqué de presse de la présidence.

La situation sécuritaire en RCA est dominée ces derniers temps par de multiples attaques terroristes coordonnées perpétrées par des groupes armés qui ont causé des pertes en vies humaines, des blessés, des prises d'otages et des déplacements des populations, selon la même source. Devant ce regain de violences armées, la présidence « appelle les autorités judiciaires à enquêter sur les crimes et délits contre la nation centrafricaine, l'Etat et la paix publique, la souveraineté et l'indépendance de la République centrafricaine », a souligné Obed Namsio, ministre d'Etat et directeur de cabinet de la présidence de la République, dans le com-

muniqué. Cependant, la présidence a interpellé la communauté internationale à « condamner les actes terroristes perpétrés par les groupes armés dans leur folie meurtrière contre les populations civiles ainsi que la prise d'otage des soldats actifs de l'armée nationale », a dénoncé M. Namsio.

Enfin, la présidence a rassuré le peuple centrafricain de la détermination du président centrafricain, Faustin-Archange Touadéra, de tout mettre en œuvre pour obtenir la libération des otages et continuer à travailler pour restaurer la paix et la sécurité sur l'ensemble du territoire.

Xinhua

GUINÉE ÉQUATORIALE

Malabo dénonce une résolution du Parlement européen sur la mort d'un opposant détenu

La Guinée équatoriale a dénoncé mardi une « campagne propagandiste de diffamation » du Parlement européen après une résolution l'accusant d'être « responsable » de la mort d'un opposant politique en détention.

Mi-janvier, le Mouvement pour la libération de la troisième République de Guinée équatoriale (MLGE3R), exilé en Espagne, annonçait dans un communiqué la mort en prison de l'un de ses membres, Julio Obama Mefuman, un citoyen espagnol de 51 ans, détenu depuis son enlèvement présumé fin 2019 au Soudan du Sud. Le MLGE3R accusait le pouvoir de l'avoir « torturé » ainsi que trois autres opposants arrêtés avec lui au même moment. Deux semaines auparavant, la justice espagnole avait ouvert une enquête pour l'enlèvement et la torture de Julio Obama Mefuman et d'un autre opposant, lui aussi de nationalité espagnole, Feliciano Efa Mangue. Cette procédure vise trois proches du président équato-guinéen, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, dont l'un de ses fils, Carmelo Ovono Obiang, chef du service de renseignement extérieur. Le Parlement européen « tient le régime dictatorial équato-guinéen responsable » de la mort de Julio Obama Mefuman et « condamne fermement la répression barbare exercée par le régime à l'encontre des

défenseurs des droits de l'homme », peut-on lire dans la résolution du 16 février. Les députés européens ont demandé la libération des trois autres membres du MLGE3R, une enquête indépendante sur la mort d'Obama Mefuman et la situation des prisonniers politiques.

En réponse, Malabo a dénoncé « une campagne propagandiste de diffamation et de soutien aux actions terroristes orchestrée par le Parlement européen dans le seul but de déstabiliser la Guinée équatoriale ». « La Guinée équatoriale rejette fermement les affirmations infondées du Parlement européen sur de présumées violations de droits humains dans le pays », peut-on lire dans le communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Ancienne colonie espagnole, la Guinée équatoriale est dirigée d'une main de fer depuis 1979 par Teodoro Obiang, 80 ans, qui détient le record mondial de longévité au pouvoir pour un chef d'Etat vivant, hors monarchies.

Noël Ndong

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Tembot Tchiakou Régis Victor, je souhaiterais être appelé désormais Tembot Régis Victor.

Toutes personnes justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

CEEAC

Les experts du comité inter-Etats réunis à Kinshasa

Après les réunions des ministres du Budget, Finances et Justice des Etats membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et celle des ministres du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (Copax), les experts du Comité inter-Etats se sont réunis à leur tour, le 21 février à Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC).



Le présidium des travaux/Adiac

La cérémonie d'ouverture a été placée sous la présidence du secrétaire général du ministère de l'Intégration régionale et Francophonie de la RDC, président en exercice du segment des experts, Donatien Songhu Kayumba, en présence des commissaires de la commission de la CEEAC et des experts venus de la presque totalité des Etats membres. Les experts du Rwanda ont participé par visioconférence.

Au cours des travaux, deux rapports ont été présentés, notamment celui du Co-

mité technique spécialisé conjoint Justice/Affaires juridiques/Budget/Finances, et celui du Comité technique spécialisé Défense, Sûreté et Sécurité de la CEEAC. Par ailleurs, les participants ont été informés du processus du Comité de pilotage sur la rationalisation des communautés économiques régionales en Afrique centrale.

Après avoir pris connaissance des recommandations contenues dans le rapport des ministres du Comité technique spécialisé conjoint Justice/Affaires ju-

ridiques/Budget/Finances, le Comité inter-Etats des experts a décidé de les transmettre en l'état au Conseil des ministres et a recommandé de les adopter.

En outre, ce Comité a proposé au Conseil des ministres de renouveler la volonté des instances décisionnelles, d'accélérer l'application du mécanisme de la Contribution communautaire d'intégration, conformément à l'engagement pris par les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC lors de la XIX^e session ordinaire de la

Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement tenue à Brazzaville, en juillet 2021.

De même, s'agissant des recommandations contenues dans le rapport des ministres du Comité technique spécialisé Défense, Sûreté et Sécurité de la CEEAC, le Comité a recommandé au Conseil des ministres, entre autres, d'adopter le projet de mémorandum d'entente entre la Commission et les Etats membres de la CEEAC sur les capacités promises de la Force multinationale de l'Afrique centrale (Fomac); de demander aux chefs d'Etat de relancer les cycles d'exercices de la Fomac dès cette année, dans le cadre de la célébration des 40 ans d'existence de la CEEAC; de procéder à la distribution des postes au sein de l'état-major régional; d'instruire la Commission d'accélérer l'opérationnalisation de la cour de justice de la communauté et de soumettre aux instances décisionnelles du Copax les textes portant organisation et fonctionnement du

Centre régional de sécurité maritime de l'Afrique centrale.

Enfin, le Comité inter-Etats des experts a suivi le point d'information sur l'état de mise en œuvre du processus de rationalisation des Communautés économiques régionales en Afrique centrale (Copil/CER-AC).

De celui-ci, le Conseil des ministres a validé lors de sa session d'août 2022 le projet de Traité constitutif de la nouvelle Communauté économique régionale devant remplacer la CEEAC et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

Selon le même point d'information, les actions en cours porteraient sur l'élaboration du plan de transition et l'intégration de la Communauté économique des pays des Grands Lacs dans l'architecture institutionnelle de la nouvelle Communauté économique régionale telle que recommandé par le Conseil des ministres du Copil/CER-AC.

Yvette Reine Nzaba

LUBUMBASHI

Un agent électoral arrêté

Un agent commis à l'opération d'enrôlement a été arrêté à Lubumbashi, dans la province du Haut-Katanga, accusé de monayer l'obtention de la carte d'électeur. Les preuves d'accusation n'ont pas été présentées alors que ce dernier est déjà transféré au parquet.

Les services du ministère provincial de l'Intérieur ont arrêté, le 17 février, dans un centre d'enrôlement à Lubumbashi, dans la province du Haut-Katanga, un agent électoral commis à l'opération d'inscription des électeurs. Il a été soupçonné de monayer la délivrance de la carte d'électeur et directement transféré, le 20 février, au parquet de la capitale cuprifère.

Selon sa famille, les accusations du ministère provincial de l'Intérieur sont sans preuves et donc non avérées. Aussi a-t-elle également dénoncé le fait que la Commission électorale nationale indépendante (Céni) n'a pas été associée ni de près ni de loin à l'arrestation de son agent sur la base d'une procédure arbitraire, alors qu'il se trouvait à



L'opération d'inscription des électeurs pour la délivrance de la carte d'électeur/DR.

son poste de travail.

Joint au téléphone par «Mediacongo Press», le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Décentralisation, des Affaires coutumières, des Droits humains et des Relations avec la société civile du Haut-Katanga, Eric Muta Ndala, a affirmé détenir les preuves suffisantes des faits reprochés à l'agent électoral arrêté. Il a assuré avoir abordé la question, le 21 février, avec le secrétaire exécutif de la Céni.

Cependant, le recoupement des faits confirme que le dossier a été géré sans aucune implication de l'institution en charge de l'opération d'inscription des électeurs. Les prétendues pièces à conviction ne lui ont jamais été présentées. Dossier à suivre...

Martin Enjimo

Incubateur de projets d'entrepreneuriat féminin Sounga nga 2023

La fondation Sounga a créé en 2016 le premier incubateur de création d'entreprises dédié aux femmes en République du Congo. Forte de cette initiative et des bons résultats obtenus, elle a lancé la deuxième promotion Sounga nga en 2017, qui a tiré les enseignements de la première, en conservant globalement les mêmes caractéristiques.

En 2019, 2021 et 2022, la fondation Sounga a priorisé, parmi ses programmes-phares, l'Académie du leadership féminin, un séminaire dédié au genre au format court de trois jours, fondé sur de la sensibilisation proactive au leadership, au développement personnel et à l'entrepreneuriat féminin, avec un fort retentissement au Congo et en Afrique centrale.

Ce dispositif, sa maturité et son impact, alliés au fait qu'un incubateur exclusivement féminin a toujours pleinement sa place dans l'écosystème entrepreneurial et institutionnel congolais, ont constitué un préalable au redéploiement de l'incubateur Sounga nga en 2023, en partenariat avec le ministère des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel.

Cette édition Sounga nga 3, placée sous le haut patronage de la fondatrice et présidente de la fondation Sounga, Danièle Sassou N'Gusso, vient de sélectionner une vingtaine de candidates suite



à un appel à projets initié fin 2022. Il vise à accompagner des femmes dans leur projet entrepreneurial et ainsi plus largement à les soutenir dans leur projet de vie, avec un mode d'accompagnement individuel et collectif. L'accompagnement des six semaines se déroulera fin février à début avril, permettant la formation durant mars, le mois de la femme, avec un démarrage effectif le 27 février.

Ainsi, Sounga nga 3 a sélectionné

et va accompagner des entrepreneuses en activité depuis plus de deux ans, sur des projets à potentiel, en offrant, par un mixte entre un enseignement « technique » sur l'entrepreneuriat et le leadership / développement personnel, de pouvoir optimiser le « cadrage » de leurs projets, pour éviter les erreurs majeures en termes de stratégie ou de gestion, adopter les codes, savoir « vendre » son projet à des partenaires.

L'accompagnement, individuel et collectif, assurera un « coaching » de l'entrepreneuse et un renforcement efficient du projet : conception de l'offre, stratégie, étude de marché, aspects juridiques, approche marketing et communication, comptabilité, financements... Des rencontres, visites d'entreprises et témoignages seront également organisés, afin de renforcer l'effet « réseau » et conforter la « sororité » entre les participantes.

En complément, cette session III de l'incubateur Sounga nga proposera un appui et une mise en réseau avec des acteurs du financement (banques et organisme financier public), ainsi qu'un suivi spécifique, une fois la période d'incubation terminée, avec le ministère des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel.

Fondation Sounga - 1022 rue Ndouo, Plateaux des 15 ans, Moundali, Brazzaville
Tél: 06 987 56 56

et site Internet: www.fondationsounga.org



INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr





Déclaration conjointe de l'Equipe Europe en République du Congo pour la première année de l'agression russe contre Ukraine

Il y a un an, le 24 février 2022, les troupes russes envahissaient l'Ukraine, engageant un conflit qui jusqu'à aujourd'hui a provoqué d'énormes destructions matérielles et des milliers de victimes civiles femmes, hommes et enfants innocents. En agissant ainsi, la Russie a rejeté tout dialogue responsable, a renié tous ses engagements et rallumé la guerre au centre de l'Europe, née sur les cendres de 1945, dans un désir commun de préserver la paix.

Cette paix nous y sommes tous profondément attachés et l'appelons de nos vœux. Mais elle ne peut être négociée selon les conditions dictées par la Russie : la reconnaissance par la communauté internationale de ce qu'elle appelle « les nouvelles réalités territoriales », en clair le démantèlement, voire la disparition pure et simple d'un Etat internationalement reconnu : l'Ukraine.

L'Ukraine a été attaquée, son intégrité territoriale a été violée. L'agression dont elle est victime est illégale, selon le droit international. Sa volonté de récupérer ses frontières est donc légitime. L'Union européenne (UE) soutient militairement l'Ukraine parce qu'elle est agressée et sans ce soutien, elle risquerait d'être anéantie.

Depuis le début du conflit, l'UE a œuvré à la condamnation la plus large possible et à l'isolement de la Russie par la communauté internationale, tout en apportant son appui à l'Ukraine. Notre unité avec les Etats membres comme avec les partenaires internationaux partageant notre même attachement aux principes fondamentaux du droit international a été inébranlable et nous avons pris ensemble des actions sans précédent. Six résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies ont confirmé la condamnation internationale et l'isolement de la Russie auxquelles se sont ajoutées des sanctions d'ampleur inédite.

Ces actions sont d'autant plus importantes que la Russie a accompagné son agression contre l'Ukraine d'une campagne de désinformation massive et agressive visant à nier les atrocités commises et à normaliser l'occupation. Nous avons contré cette propagande en renforçant notre engagement diplomatique et notre sensibilisation dans les régions et les pays les plus touchés et avons intensifié notre coopération avec des partenaires internationaux. Dans ce conflit, nous devons toujours nous rappeler qu'il y a un agresseur et un agressé, et que le strict respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine est la condition nécessaire pour établir une paix juste et durable dans le cadre du droit international et de la Charte des Nations unies qui exige un arrêt de l'agression de la part de la Russie.

Par ailleurs, sur les cendres encore chaudes de la crise du covid-19, l'agression russe en Ukraine a mis en danger l'ensemble de la communauté mondiale, avec des conséquences alimentaires et énergétiques sans précédent ayant des effets dramatiques sur les personnes les plus

vulnérables, partout dans le monde et notamment sur le continent africain, aggravant une crise alimentaire préexistante.

Face à cette situation, l'UE a agi rapidement et mené des efforts considérables pour atténuer ces conséquences négatives et y contribue toujours. Au total, ce sont plus de 1,6 milliard d'euros qui ont été dévolus au Continent. Complémentaire de l'initiative Céréale de la Mer noire des Nations unies, l'initiative européenne des « corridors solidaires » a permis l'exportation de 23 millions de tonnes de céréales d'Ukraine, fournisseur principal du continent. En Afrique et dans le Monde, ces deux initiatives ont contribué à mitiger la hausse des prix des denrées alimentaires au cours des douze derniers mois.

En République du Congo, l'Equipe Europe est restée pleinement engagée dans son soutien au secteur agricole afin de stimuler la production et consolider la résilience des systèmes alimentaires. Il s'agit de contribuer à la diversification économique du pays en promouvant un système agroalimentaire durable, afin de réduire sa très grande dépendance aux exportations. C'est ainsi que de nombreuses actions visant la stimulation de la production locale, par exemple dans les filières manioc, maïs, aviculture, fruits et légumes, ou encore cacao, sont déjà en cours et vont être renforcées. A la lumière de l'insécurité alimentaire provoquée par la Russie, le renforcement de l'autonomie alimentaire du Congo et la création d'emplois décents est plus que jamais une priorité absolue de notre partenariat.

L'Afrique, le Congo et l'UE ont besoin les uns des autres pour ouvrir la voie à la paix et surmonter les conséquences de cette crise mondiale. Dans ce contexte, l'UE s'engage pleinement à fortifier son partenariat dans toutes ses dimensions : soutien à la démocratie, garantie d'une croissance économique durable, promotion d'échanges et d'investissements mutuellement bénéfiques, protection des droits de l'homme et cohésion sociale. Ce n'est qu'en travaillant ensemble, entre partenaires de confiance, que nous aurons une chance de ramener la paix et de construire la prospérité pour tous les citoyens.

Par ailleurs, nous ne sommes pas engagés dans un combat contre la Russie, mais pour la défense d'un ensemble universel de valeurs fondamentales, fondement de la Charte des Nations unies et partagées par l'Union africaine. En cette année 2023, où la communauté célèbre le 75^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, l'UE ne demande rien d'autre que le respect du droit international, socle de notre vivre ensemble.

L'Equipe Europe en République du Congo

Giacomo Durazzo, François Barateau, Wolfgang Klapper, Luigi Diodati, Jean-Paul Charlier

#24Feb2022 #WeStandWithUkraine

ASSISTANCE HUMANITAIRE

Dix millions de personnes ciblées cette année en RDC

Le Plan de réponse humanitaire 2023 vise à mobiliser 2,25 milliards de dollars pour financer les besoins critiques des personnes dans le besoin et pour réduire leur vulnérabilité.

Le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) et la communauté humanitaire ont lancé, le 22 février, le Plan de réponse humanitaire 2023. Cette action, précise un communiqué du bureau de l'Organisation des Nations unies pour la coordination de l'aide humanitaire, vise à mobiliser 2,25 milliards de dollars pour financer les besoins critiques de dix millions de personnes vulnérables dans le pays. « Au-delà de mobiliser des fonds pour des besoins vitaux, le Plan de réponse humanitaire est un rappel de notre humanité commune, de notre solidarité et de notre responsabilité partagée envers la population affectée par le conflit, les épidémies et les catastrophes naturelles en République démocratique du Congo... », a souligné le coordonnateur humanitaire en RDC, Bruno Lemarquis.

Le communiqué rappelle, en effet, qu'en 2022, environ cinq millions de personnes sur les 8,8 millions ciblées ont reçu de l'assistance humanitaire; deux millions de personnes souffrant de

malnutrition, y compris des milliers d'enfants, ont eu accès à des soins thérapeutiques nutritionnels; plus de 2,5 millions ont pu accéder à de l'eau potable, à des services d'hygiène et à des soins de santé. Au cours de la même année, les acteurs humanitaires avaient lancé un appel pour 1,88 milliard de dollars, appel financé à hauteur de 48%, laissant ainsi des millions de personnes sans l'assistance nécessaire. Mais pour

crises qui se chevauchent, les bailleurs de fonds continuent de soutenir les opérations à travers le pays. Pour Bruno Lemarquis, l'assistance humanitaire n'est pas la solution à la crise humanitaire mais elle reste indispensable pour répondre aux besoins immédiats des millions de familles affectées. A l'en croire, « les solutions politiques pour le retour à la paix et à la sécurité, des solutions gagnant-ga-

nduirait à une diminution drastique des besoins humanitaires ».

Un travail en synergie pour réduire les vulnérabilités

Le Plan de réponse, souligne le coordonnateur humanitaire, résulte d'une analyse commune entre le gouvernement congolais, les agences humanitaires des Nations unies ainsi que les ONG internationales et natio-

de la paix étant le plus grand souhait de la population affectée », a-t-il fait savoir.

La situation humanitaire en RDC, souligne-t-on, a été exacerbée durant ces douze derniers mois par un regain de violence, notamment dans la province du Nord-Kivu où plus de 600 000 personnes ont été nouvellement déplacées depuis mars 2022; dans la province voisine de l'Ituri, où des localités ont été et continuent d'être le théâtre de massacres intercommunautaires, y compris dans des sites abritant des personnes déplacées; dans la province du Sud-Kivu, où des maladies telles que la rougeole continuent de frapper des milliers de personnes. A travers le pays, environ 26,4 millions de personnes sont confrontées à l'insécurité alimentaire, faisant de la RDC le pays le plus affecté au monde par cette situation. Avec 5,7 millions personnes déplacées à cause du conflit, la RDC compte également le plus grand nombre de personnes déplacées internes sur le continent africain.

Lucien Dianzenza

« Les solutions politiques pour le retour à la paix et à la sécurité, des solutions gagnant-gagnant en termes de développement économique, y compris au niveau régional, des investissements massifs dans le développement pour appuyer la mise en œuvre des Objectifs de développement durable, la combinaison de tout cela conduirait à une diminution drastique des besoins humanitaires »

le coordonnateur humanitaire, qui a aussi salué l'implication des organisations non gouvernementales (ONG) congolaises qui constituent un maillon important de la réponse humanitaire malgré le contexte international marqué par de nombreuses

gagnant en termes de développement économique, y compris au niveau régional, des investissements massifs dans le développement pour appuyer la mise en œuvre des Objectifs de développement durable, la combinaison de tout cela

nales. « Il est également essentiel que les acteurs humanitaires, du développement et de la paix travaillent de concert pour réduire les vulnérabilités qui génèrent les besoins humanitaires et favoriser des solutions durables, le retour

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

TRANSFORMATION DES MINERAIS

La RDC et l'UE envisagent un partenariat

La ministre des Mines, Antoinette N'Samba Kalambayi, a échangé récemment dans son cabinet de travail avec l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) en République démocratique du Congo (RDC), Jean Marc Châtaigner, sur la construction d'un partenariat stratégique, notamment dans la transformation locale des minerais.

L'ambassadeur de l'UE a fait savoir, s'agissant du partenariat sur la transformation locale des minerais, que «l'objectif est de sécuriser, d'une part, l'approvisionnement normal et régulier des minerais par l'Europe et, d'autre part, il se pose un problème d'élimination du travail des enfants dans des mines artisanales ainsi que de toute exploitation liée aux minerais de conflits en vue de l'établissement d'une chaîne des minerais garantissant un approvisionnement responsable».

Le diplomate européen a indiqué qu'«il est important de s'assurer que ces minerais vont bénéficier à la population congolaise à travers leur transformation sur place par les industries pour leur donner de la va-



La ministre des Mines échangeant avec l'ambassadeur de l'UE/DR

« Nous avons déjà des projets en cours et nous souhaitons accompagner la RDC dans sa démarche de coopération notamment avec la Zambie »

leur ajoutée».

Il a, par ailleurs, poursuivi que le développement de toute la filière minière doit prioritairement bénéficier à la population congolaise. « Nous avons déjà des projets en cours et nous souhaitons accompagner la RDC dans sa démarche de coopération notamment avec la Zambie », a-t-il indiqué.

Les échanges entre Antoinette N'Samba Kalambayi et Jean-Marc Châtaigner leur ont permis aussi de préparer la visite en RDC de deux commissaires européens dans les prochains jours.

Très confiante dans sa démarche pour le développement de la RDC, Antoinette N'Samba Kalambayi s'est montrée très réceptive et engagée pour booster le secteur minier.

Blandine Lusimana

SANTÉ PUBLIQUE

Le Collectif des médecins non primés présente ses revendications au ministre

Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Jean-Jacques Mbungani, s'est entretenu, dans son cabinet de travail, avec une délégation du Collectif des médecins du secteur public non primés, au terme d'un sit-in que ce collectif a organisé devant l'immeuble du gouvernement abritant ce ministère.

Les deux parties ont échangé pour trouver un consensus par rapport aux deux principales revendications présentées par les médecins non primés, à savoir l'élaboration du fichier Bibwa 2 et l'alignement interrompu du mois de janvier 2023.

Après avoir suivi ses hôtes, le ministre en charge de la Santé publique les a assurés que leurs préoccupations seront prises en compte lors des discussions prochaines entre le gouvernement et le banc syndical du secteur de la santé sur l'harmonisation de l'enveloppe salariale et l'alignement de la prime des risques des médecins, infirmiers et autres professionnels de la santé œuvrant dans les services publics de l'État.

B.L.



Le ministre de la Santé avec la délégation des médecins/DR

PRODUITS PÉTROLIERS

Le carburant vendu au ralenti dans le pays

Le gouvernement a balayé du revers de la main tout risque de pénurie d'essence et de gasoil sur l'étendue du territoire national. Pour autant, il s'observe effectivement un ralentissement de la montée des barges à la suite des travaux sur le fleuve Congo. Un plan de contingentement est mis en place, a annoncé le ministère des Hydrocarbures.

La perspective de pénurie est écartée, du moins pour l'heure. La veille, les pétroliers ont exigé du gouvernement la paie du manque à gagner estimé à environ 12 millions de dollars américains. Il s'agit d'une dette que le pays doit depuis déjà deux ans et le risque de paralysie des activités commerciales à Kinshasa est bien réelle si les pétroliers décidaient d'en découdre avec les autorités congolaises en arrêtant purement et simplement la vente du carburant.

Au cours de sa dernière sortie médiatique, le ministre des Hydrocarbures, Didier Budimbu, a tenu à lever toutes les zones d'ombre sur cette épineuse question après le constat d'une reprise des files de véhicules dans les stations-service. Selon lui, « aucune pénurie d'essence et de gasoil ne sera enregistrée en République démocratique du Congo ». Dans la seconde partie de son communiqué, il a averti les usagers de la route d'un problème réel observé dans l'approvisionnement. En effet, a-t-il précisé, « il s'observe un ralentissement de la montée des barges de gasoil pour Ango-Ango, à la suite des travaux de la Congolaise des voies maritimes sur le fleuve ».

Pour pallier toute éventualité, un plan de contingentement est envisagé et même déjà mis en place, a-t-on appris. Il s'agit concrètement de ne pas tomber dans la rareté des produits pétroliers dans le pays. De toute évidence, le plan ne s'appliquerait pour l'heure à la seule capitale congolaise. Il vise à réduire la quantité servie au niveau des stations-service. Selon le ministère des Hydrocarbures, il devrait s'étendre pendant un temps à Kinshasa afin de prévenir une pénurie sèche de carburant diesel.

Laurent Essolomwa

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une grève à l'UPN

A l'issue de leur assemblée générale extraordinaire du 21 février, les assistants et chefs des travaux de l'Université pédagogique nationale (UPN) ont emboîté le pas aux professeurs qui reprochent au gouvernement le non-respect des accords signés à Bibwa avec le banc syndical.

L'assemblée générale extraordinaire avait pour point à l'ordre du jour l'évaluation de l'« Accord de Bibwa » signé entre le gouvernement et le banc syndical. Le personnel du corps académique de l'UPN a, en effet, noté que le gouvernement n'a respecté aucun pont majeur convenu.

La grève décidée a donc comme motivation de pousser le gouvernement au respect de ces accords. « Nous avons réuni les membres en assemblée générale extraordinaire en vue d'évaluer l'avancement de l'exécution des promesses du gouvernement en ce qui concerne le protocole d'accord signé en mars 2022 à Bibwa. Après évaluation, il est ressorti que le gouvernement, une fois de plus, a brillé par



le non-respect de ses engagements. Partant de ce non-respect, les membres ont décidé à l'unanimité de reprendre leur mouvement de grève à dater de ce jour pour l'année académique 2022-2023 », a expliqué le président de l'Association des cadres scientifiques

de l'UPN, Joseph Lukadi. Les accords de Bibwa, rappelons-le, prévoient la mécanisation par palier de toutes les nouvelles unités de l'Enseignement supérieur ainsi que la correction de grade pour les sous-payés et la multiplication par deux du salaire des scientifiques.

Lucien Dianzenza

DÉCÈS DE MARIE-JEANNE NDJOKU

Le Théâtre national a perdu une icône

Le Ballet national n'a pas pu effectuer sa répétition hebdomadaire, le 22 février dans la salle Mongita, suite au choc après la disparition de la danseuse Marie-Jeanne Ndjoku, âgée de 72 ans à l'aube du 17 février.

« Lianja mama hé, osali Sausàù nini hé ? Lianja mama hé, osali ba ndeko nayo nini hé ? », d'aucuns se souviennent sans doute de cette petite rengaine chantée par Marie-Jeanne Ndjoku Masula dans l'«Epopée Lianja». La regrettée danseuse incarnait le rôle principal de la toute première production du Ballet national, l'«Epopée Lianja». Cette œuvre, unique en son genre de 1975, est inscrite dans les annales de la Compagnie du Théâtre national congolais. En effet, aux dires du directeur général, Frederick Ngandu, « elle a fait la renommée du Ballet national au pays et à travers le monde ». Ainsi, a-t-il dit au «Courrier de Kinshasa», la disparue « a beaucoup voyagé avec le Ballet national. Elle a été aux États-Unis, dans l'ex-URSS, avec des productions à Moscou, à l'inauguration du siège de l'Unesco à Paris ; au Japon, en Israël, etc. ». Elle a, a-t-il conclu, « à cette époque-là participé à toutes les grandes sorties du Ballet national ».

Et, ce n'est pas tout car après « l'Epopée Lianja, c'est dans

la Légende Elima Ngando qu'elle a joué. Et tout dernièrement, elle avait participé à une tournée organisée par Faustin Linyekula sur l'histoire de la danse en République démocratique du Congo avec maman Wawina et Ikondongo, qui nous a quittés il y a quelques mois, jouant de son instrument monocorde ».

Pour Frederick Ngandu, l'artiste, illustre entre les années 1975-1980 et même plus tard, ne compte pas seulement parmi les piliers de l'institution bientôt cinquantenaire. Car, a-t-il dit, « C'est elle qui a fait l'histoire du Ballet national ». Recrutée à sa création, en 1974, son apport est jugé significatif



dans ses deux grands spectacles susmentionnés de renommée internationale.

« Aucune danseuse ne peut l'égaliser. Grâce à sa constitution physique, elle avait une belle plastique avant sa prise de poids et était autrefois comptée parmi les plus jolies dames du ballet »

Toujours sur scène à 72 ans
Placide Mulumba Mpanga souligne donc qu'avec la mort de Marie-Jeanne Ndjoku, « la Compagnie du Théâtre national congolais a perdu un de ses grands artistes qui a servi loyalement la culture congolaise durant plus de 49 ans ». Le chef de division du personnel de la compagnie a rappelé qu'elle a presté « magistralement » comme « danseuse en solo dans les deux spectacles à grand succès du riche répertoire du Ballet national ». Quitte à abonder dans le même sens que le directeur général, il est revenu sur sa participation à l'inauguration du siège de l'Unesco, au Festival des arts nègres (Dakar 1966, 2010 et Lagos 1977), au Festival panafricain d'Alger en 2009. Et qui plus est, la regrettée Marie-Jeanne Ndjoku était médaillée de Bronze en 1976.

Soulignons qu'encore active, la doyenne des danseuses du Ballet national est apparue sur scène la dernière fois dans «Bumuetu», le 3 décembre 2022, au

lancement de la saison artistique 2022-2023 de la Compagnie du Théâtre national congolais dans la salle du Zoo. Placide Mulumba est convaincu « qu'aucune danseuse ne peut l'égaliser. Grâce à sa constitution physique, elle avait une belle plastique avant sa prise de poids et était autrefois comptée parmi les plus jolies dames du ballet ». Forte de son expérience, elle encadrait toutes les nouvelles recrues et, « toujours ponctuelle, elle était d'une discipline exemplaire ». Auteur de la pièce de danse «Bumuetu» jouée le 3 décembre dernier, il la tient « pour un modèle pour toutes les générations qui sont passées par le Ballet national et ont beaucoup appris d'elle ».

Rappelons que Marie-Jeanne Ndjoku a rendu l'âme aux Cliniques universitaires de Kinshasa, le 17 février à 4 heures du matin. Née en 1951, elle a intégré le Théâtre national à 23 ans et ne l'a jamais quitté. Elle y a passé toute sa vie et a été emportée à 72 ans après avoir passé 49 ans de carrière dans cette institution.

Nioni Masela

INTERVIEW

Cédric Nanitélamio: « La première des choses pour un entraîneur, c'est la passion de faire progresser son équipe »

L'entraîneur Cédric Nanitélamio a roulé sa bosse dans les clubs les plus populaires du pays, notamment Cara, Diables noirs, Etoile du Congo et AS Otohô avant de tenter un pari fou avec l'AS Bana nouvelle génération. Il qualifierait d'exceptionnel le maintien de son club dans le top 5, actuellement troisième du Championnat national. Entretien.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.). Après avoir entraîné les grands clubs de ce pays, Cédric Nanitélamio s'assoit désormais sur le banc de l'AS BNG. Est-ce un pari risqué ?

Cédric Nanitélamio (C.N.): Non, pas du tout. C'est vrai que sur le plan organisationnel et financier, les équipes ne sont pas les mêmes, parce que chaque entité a sa façon de gérer sa structure. Mais je crois que c'était un bon pari. Comme on dit dans un jargon français, il faut reculer pour mieux sauter.

L.D.B.; Qu'est ce qui t'a motivé à entraîner cette équipe qui pour certains n'avait pas d'ambitions ?

C.N.: La motivation est due d'abord au fait que nous aimons le football. Au football, l'on ne doit pas venir parce qu'on a reçu des milliards ou autant de choses. La motivation est d'abord intrinsèque et individuelle. C'est la passion de la chose qui doit nous motiver. Par la passion, on peut se mettre au travail et faire de sorte que nous puissions faire progresser les équipes dont nous avons la charge et, après, gagner ce qu'on doit gagner.

L.D.B.: L'équipe termine la phase aller à la troisième place devant des adversaires et non des moindres comme l'Etoile du Congo. Quel a été le secret ?

C.N.: Le secret c'est d'abord l'amour du travail. Un entraîneur, que ce soit un joueur ou un dirigeant, quand il vient au football, la première des choses c'est la passion. Nous aimons ce job qui n'est plus aujourd'hui un passe-temps. Le football devient un business. Au-delà du fait qu'il soit un business, c'est d'abord un jeu. Ce qui m'a motivé, c'est la passion du jeu. Après, réfléchir sur comment donner à ces jeunes dont nous avons la charge d'encadrer des bons enseignements afin de les faire progresser sur les plans technique, tactique, mental et physique.

L.D.B.: Quel bilan doit-on tirer de la première partie de la saison avec BNG ?

C.N.: Je suis très heureux et très content du rendement des jeunes parce que la saison dernière, BNG était classé douzième avec vingt-et-



un points seulement pour vingt-six matches. Cette saison, BNG a vingt-trois points rien que pour la phase aller. Cela veut dire qu'on a eu à faire le job de toute une saison passée. C'est l'occasion de remercier et féliciter mes prédécesseurs qui ont fait le job qu'il fallait tant bien que mal afin que l'équipe reste en Ligue 1. Et après, remercier les joueurs parce que ce sont eux qui sont les acteurs sur le terrain. Nous avons un groupe assidu, qui écoute, qui travaille, qui veut apprendre et qui a cette volonté de vouloir progresser dans le jeu et dans les aptitudes. Voici ce qui est d'abord plaisant. Sur le plan comptable, c'est aussi quelque chose de bien parce que je ne pense pas que quelqu'un aurait parié en début de saison qu'on aurait occupé cette place. Cela ne veut pas dire que nous sommes les meilleurs. Peut-être qu'on nous a sous-estimé au départ ? Peut-être les gens ne pensaient pas nous voir à ce niveau ? Pour l'instant, nous profitons car cela nous fait du bien de prendre les points match après match.

L.D.B.: Quelles sont les ambitions de l'AS BNG pour la phase retour ?

C.N.: C'est comme dès le début quand nous avons accepté ce défi. La mission qui nous a été donnée c'est le maintien du club en Ligue 1. Nous nous battons pour maintenir l'équipe en Ligue 1. On ne changera pas d'objectifs. Si nous pouvons figurer par-

mi les cinq premiers du championnat, ce serait quelque chose d'exceptionnel pour une équipe qui était douzième la saison dernière.

L.D.B.: En dehors de BNG, vous suivez de près la prestation de Diables noirs en Coupe africaine de la Confédération, en tant qu'ancien coach de ce club. Votre commentaire ?

C.N.: Quand nous voyons ce qu'ils ont produit le 12 février à Brazzaville, c'est de bon augure. Nous sommes très heureux et très contents d'avoir vu le représentant congolais sortir un match d'un tel niveau. Il faut dire la vérité. Nombreux ne s'attendaient pas à voir cette équipe à ce niveau, vu ce qu'elle a présenté en championnat. Mais nous avons vu une « masterclass ». On a vu une équipe avec beaucoup d'ambitions et d'engagements, tactiquement huilée. Félicitation au staff technique et aux dirigeants. Nous souhaitons que cette équipe représente valablement le Congo à cette compétition et qu'elle aille au minimum en demi-finale. Cela fera de sorte que nous revivions la beauté du très haut niveau qu'on a longtemps vu au Congo dans des clubs. Je lance un appel à tous les amoureux du football au niveau national, quelle que soit l'équipe, de soutenir les Diables noirs qui représentent la nation afin qu'ils puissent aller de l'avant. L'avenir de notre football en dépend.

L.D.B.: Quelle lecture faites-vous de l'élimination prématurée des Diables rouges A' à la 7e édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) ?

C.N.: Il faut positiver les choses. C'est pour une première fois que le Congo a eu cette chance d'être qualifié dans presque toutes les catégories. Les U-17 sont qualifiés pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN) d'Alger. Les moins de 20 ans jouent présentement la CAN en Egypte. L'équipe A' était au Chan. Les U-23 sont à un match de la qualification et les seniors sont aussi à deux ou trois matches de la qualification. Sur le plan comptable, les résultats des

équipes nationales sont déjà encourageants. Après, il y a des accidents de parcours. On aurait souhaité aller très loin au Chan. Il faut tirer les leçons afin que prochainement nous fassions mieux.

L.D.B.: Cela promet avec les U-20 qui sont déjà en compétition...

C.N.: Notre grand-frère et père Marie Joseph Madienguela « Madis » mettra les joueurs qu'il faut. Le retour que j'ai eu des matches de préparation rassure. Nous pensons que nous irons loin dans cette compétition, parce que nous sommes dans l'obligation de communier, réfléchir et travailler ensemble si nous voulons que notre Congo puisse emboîter le pas des plus grandes nations.

L.D.B.: Le mois de mars est très capital pour les Diables rouges seniors qui affronteront le Soudan du Sud dans une double confrontation que je dirai décisive.

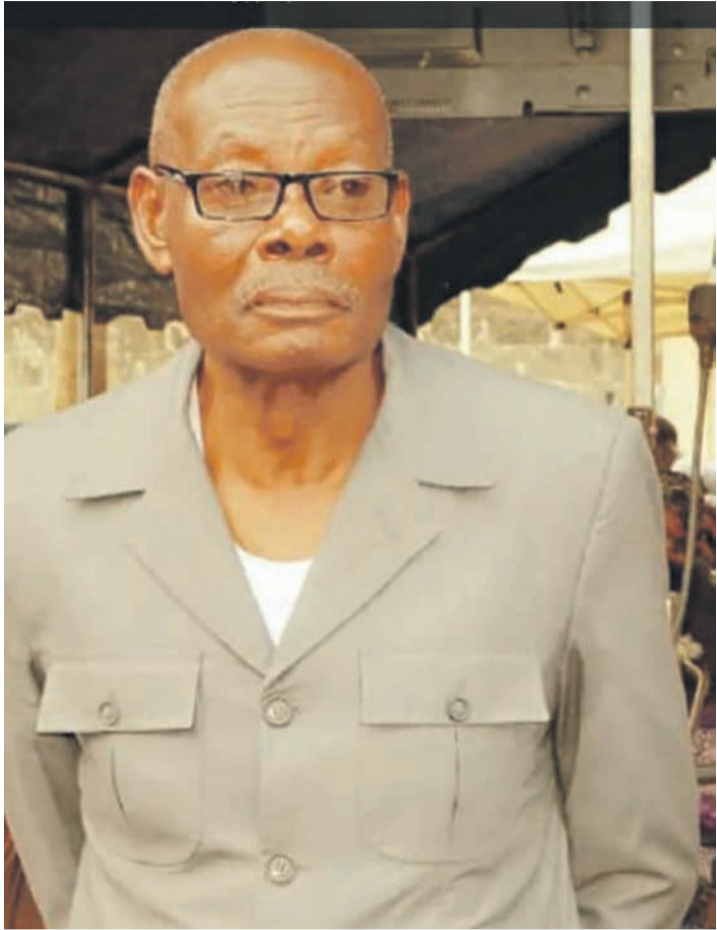
C.N.: Très décisive parce que nous croyons que nous irons en Côte d'Ivoire. J'ai la ferme conviction car nous sommes à deux matches. Si on peut prendre les six points contre cette sélection et puis venir se battre ici contre le Mali, je pense qu'on peut se qualifier. Tout cela dépendra de la motivation des joueurs et de tout ce qu'on mettra en place avant ces matches. Je suis sûr, en suivant les conclusions de la dernière réunion du Comité exécutif de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), qu'on peut lire la motivation des membres à vouloir aller chercher cette qualification. Cette motivation va s'étendre partout que ce soit au niveau des pouvoirs publics, de la Fécofoot, des techniciens que nous sommes, des joueurs, des supporters afin que nous accompagnons tous notre équipe nationale et repartir cette fois-ci à la CAN. Il y a une place et je pense qu'on peut le faire.

L.D.B.: Pour conclure...

C.N.: Merci à tous les dirigeants qui croient encore à notre football. Nous les appelons à conjuguer beaucoup d'efforts dans le management. Et aux entraîneurs, nous devons réfléchir ensemble si nous voulons aussi lever le niveau technique et tactique de notre championnat ainsi que de notre football. Cela dépendra de nous. Les joueurs doivent travailler afin qu'ensemble nous puissions relever ce défi qui est le renouveau de notre football.

James Golden Eloué

NECROLOGIE



Programme relatif aux obsèques de notre cher regretté Capi Jean Ignace Pangui décédé le 9 février 2023 à Brazzaville
 Vendredi 24 février
 8h30 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville (CHU) ;
 9h30 : recueillement au domicile familial ;
 9h45 : animation par l'orchestre Super Nkolo Mboka ;
 11h30 : brève escale de la dépouille à Massala (Poto-Poto)
 12h30 : messe de requiem en la basilique Sainte-Anne ;
 14h00 : départ pour le cimetière privé Bouka VIP Kintélé ;
 16h00 : fin de cérémonie.



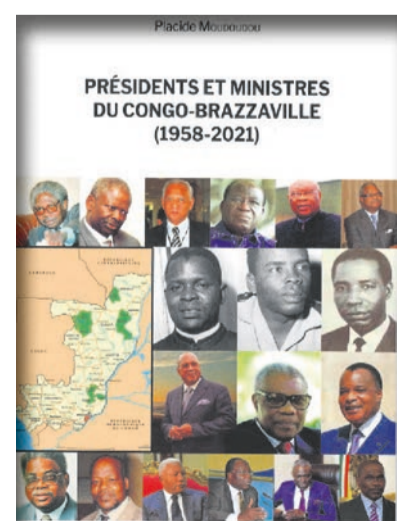
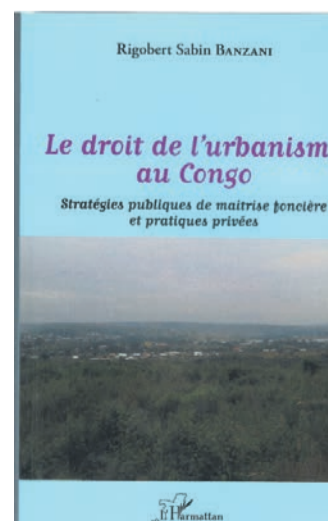
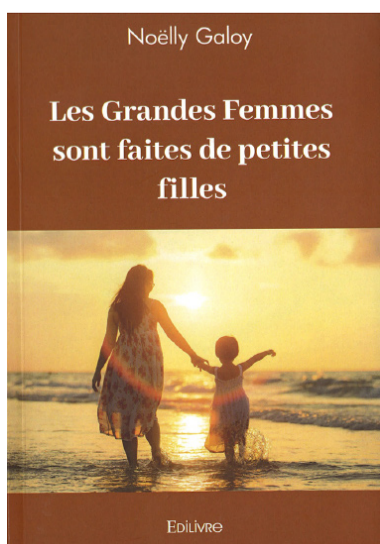
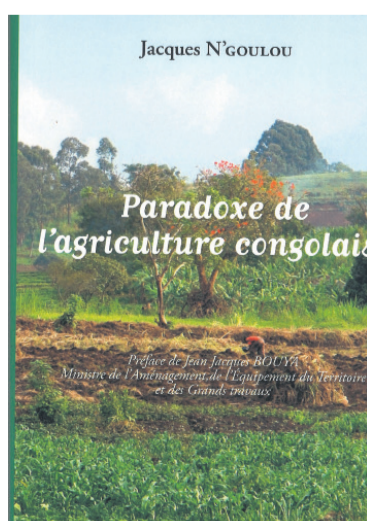
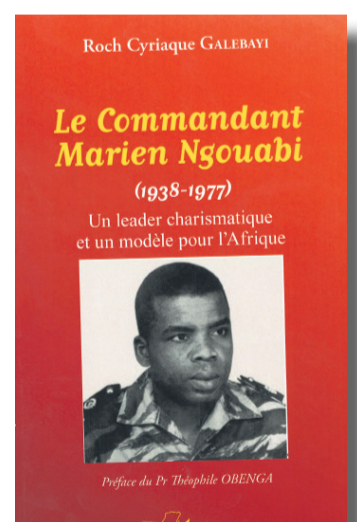
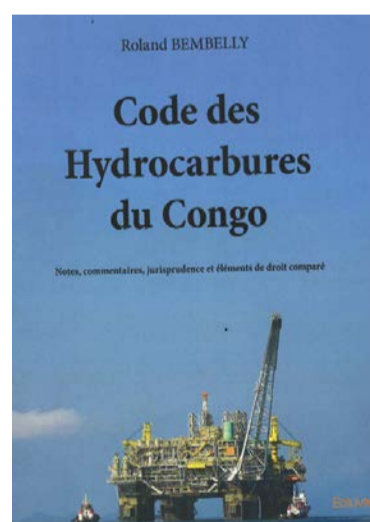
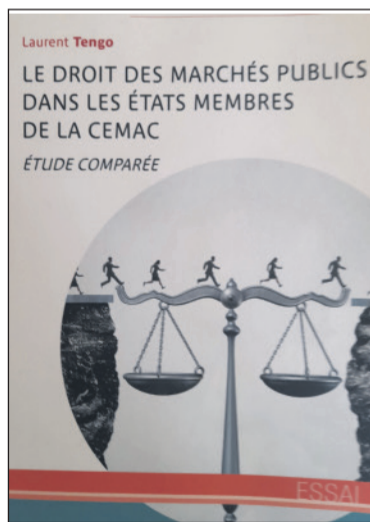
Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, Jean-Pierre Ndokayo, agent à la retraite de l'OMS ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur épouse Mme Ndokayo Mboulé Rosalie, survenu le 15 février à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°21, de la rue Ngamakosso (arrêt Marché). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Brice Kibouatou, agent des Dépêches de Brazzaville, Mireille Bardon Kibouatou (Lafine), Michelle Kibouatou, Jacquet Mampouya, Cécilia Banzouzi et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur grande-soeur, mère et grand-mère Marceline Kibouatou (Mace), survenu le 11 février 2023 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient dans la rue Kingoma n° 155, vers Comus, avenue des pylones.



LIBRAIRIE LES MANGUIERS EN VENTE



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LANGUE MATERNELLE

L'événement célébré dans la ville océane

Les exposés et la remise du trophée Joseph-Tchiamas pour la promotion des langues maternelles ont été les grands moments lors de la célébration de la Journée mondiale de la langue maternelle, organisée le 21 février à la direction départementale du Livre et de la Lecture publique de Pointe-Noire au musée Cercle africain.

Le thème de la journée a été « Les langues africaines pour une sécurité alimentaire durable, de développement culturel et socio-économique pour l'Afrique que nous voulons ». Plus que jamais, cette journée permet de reconnaître l'impact positif des langues et du multilinguisme sur l'inclusion et l'accent mis par les objectifs de développement durable sur le fait de ne laisser personne de côté. « L'Unesco encourage et promeut l'éducation multilingue ayant pour base la langue maternelle ou la première langue. C'est un type d'enseignement qui commence dans la langue que l'apprenant maîtrise mieux, puis introduit progressivement d'autres langues. Cette approche permet aux apprenants dont la langue maternelle est différente de la langue d'enseignement de combler le fossé entre la maison et l'école, de découvrir l'environnement scolaire dans la langue



familiale et ainsi de mieux apprendre », a dit Chardin Alphonse Nkala, directeur départemental du Livre et de la Lecture publique de Pointe-Noire. Au cours de la journée, Frédéric

Photo de famille à la remise du trophée Joseph-Tchiamas à Marcelle Carine Ndembi/Adiac Pambou, directeur du Centre d'études et de civilisations Loango, et Sosthène Ben Kavada, de la Société internationale de linguistique, ont exposé sur ce thème. Tour à tour, les deux ora-

teurs ont souligné la nécessité de promouvoir les langues maternelles qui constituent pour chaque peuple un patrimoine des plus inestimables. Les élèves des différentes écoles

invitées ont présenté des récitals, des saynettes, des déclamations en langues maternelles sous les ovations du public ravi et éberlué par leurs prouesses. Chaque année, le trophée Joseph-Tchiamas pour la promotion des langues maternelles récompense une personne physique qui, par ses activités multiformes, fait la promotion des langues maternelles. Ainsi, à travers ses émissions culturelles à la radio et à la télévision, notamment au cours de l'émission «Kimoko», Marcelle Carine Ndembi a reçu le trophée Joseph-Tchiamas. Journaliste à la chaîne de télévision et radio MCRTV, elle a remercié les organisateurs de l'activité pour l'honneur fait à sa modeste personne en lui décernant ce trophée qui, pour elle, va lui permettre non pas de dormir sur ses lauriers mais de travailler davantage pour le bien de la population et des citoyens de Pointe-Noire.

Hervé Brice Mampouya

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepêchesdebrazzaville.fr

SANTÉ

Un atelier de formation en kinésithérapie ouvert

L'atelier s'est ouvert, le 21 février, à l'hôpital général Adolphe-Sicé sur le thème « Prise en charge rééducative de la lombalgie commune sur rachis opéré ou non », en présence de Lambert Chakirou et du Pr Urbain Richard Bileckot, respectivement directeur général de cet hôpital et chef de service de rhumatologie au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville.

Le personnel des hôpitaux généraux Adolphe-Sicé et Ngoyo prend part à l'atelier qui s'achèvera le 25 février. En plus du thème principal, les participants développeront quelques autres sous-thèmes comme le contrôle de connaissances de base, l'introduction à la lombalgie commune ; l'évaluation kinésithérapique ; le leadership associatif ; la prise en charge de la lombalgie commune ; la prise en charge kinésithérapique de la lombalgie

« Les kinésithérapeutes, présents à cet atelier, modifieront leurs pratiques dans leurs structures sanitaires respectives, ces derniers sauront désormais prendre en charge la lombalgie et contribueront ainsi à réduire les nuisances liées à cette maladie chez les Congolais »

commune ; la lombalgie et ergothérapie ; la hernie discale lombaire et kinésithérapie et autres.

Ouvrant les travaux, Lambert Chakirou a signifié que l'on ne peut parler de traumatologie sans parler de la kinésithérapie, parce que la kinésithérapie est au centre et à la base de tout.

Pour sa part, le Pr Urbain Richard Bilecko a expliqué que la lombalgie est une maladie très fréquente dans la vie quotidienne de toute personne, souvent responsable de divers

handicaps. « Les kinésithérapeutes, présents à cet atelier, modifieront leurs pratiques dans leurs structures sanitaires respectives, ces derniers sauront désormais prendre en charge la lombalgie et contribueront ainsi à réduire les nuisances liées à cette maladie chez les Congolais », a-t-il déclaré.

Séverin Ibara

COOPÉRATION

Le Congo et le Niger entendent raffermir leurs relations

Les présidents Denis Sassou N'Gusso du Congo et Mohamed Bazoum du Niger ont demandé, le 22 février à Brazzaville, à leur gouvernement respectif de créer un cadre juridique approprié susceptible de dynamiser les relations entre les deux pays.

Dans un communiqué conjoint, les deux chefs d'Etat se sont réjouis de l'excellence des liens d'amitié et de fraternité qui existent entre leur pays et ont manifesté la volonté de les consolider aux fins de rapprocher davantage les peuples congolais et nigérien.

Ils ont renouvelé leur attachement à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) qui prône l'émergence d'une Afrique en paix, unie et prospère.

Les deux dirigeants ont également réitéré leur engagement à l'accélération de la mise sur pied de la zone de libre-échange continentale africaine. Ils ont, en outre, exprimé leur « grave préoccupation » sur le conflit entre la Russie et l'Ukraine, tout en exhortant les deux pays à privilégier le dialogue pour le



Les présidents Mohamed Bazoum et Denis Sassou N'Gusso à Brazzaville/Adiac

règlement du différend.

Le président Denis Sassou N'Gusso a félicité son homologue nigérien pour les efforts déployés en faveur du développement, de la paix, de la sécurité et de la consolidation de la démocratie. Il a réitéré la solidarité du peuple congolais à celui du Niger dans la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la criminalité transfrontalière.

De son côté, le président Mohamed Bazoum a salué l'action du chef de l'Etat congolais à la tête du Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye. Il a souligné l'organisation de la réunion préparatoire et l'annonce, en marge du sommet des chefs d'Etat de l'UA, de la tenue prochaine de la conférence de réconciliation inter-libyenne.

Christian Brice Elion

7^e ART

« Les pitches de la Francophonie », une opportunité pour les cinéastes africains

La Maison des scénaristes et WeFilmGood lancent un appel à projets de longs métrages francophones pour le festival de Cannes 2023 prévu du 16 au 27 mai.

La date limite de l'appel à candidatures, concernant les scénaristes et réalisateurs des pays francophones du monde entier, est fixée au 15 mars. Pour postuler, chaque artiste est invité à rédiger un traitement de long métrage de huit à dix pages sur un sujet libre en français : fiction, animation ou documentaire. Par la suite, créer un profil ou se connecter à son profil sur la plateforme de la Maison des scénaristes ou de WeFilmGood.com et déposer son traitement. « Dès que le projet est déposé et que vous avez validé les étapes 1 et 2, cliquez sur soumettre à la sélection et aux appels à projets, et allez au bout du protocole. Une fois la soumission effectuée, votre projet participe automatiquement à l'appel à projets pour Cannes », renseignent les organisateurs sur le site de l'appel à projets.

La prochaine étape consistera donc à envoyer un vidéopith de son long métrage en langue française, d'une durée maximum de 2min 30". Il ne s'agit pas d'un trailer ou d'une bande annonce mais d'un plan séquence sans montage ni trucage où l'artiste doit se filmer en train de présenter son projet à l'aide d'une caméra, d'un téléphone portable ou d'une webcam. Une vidéo à envoyer à WeFilmGood.



Une séance de pitch/DR

Selon les organisateurs, une sélection finale choisira dans la shortlist les projets qui participeront aux rencontres auteurs-producteurs de la Maison des scénaristes au Festival de Cannes 2023 en vue de présenter leur projet lors d'une séance de pitches en direct. « Même si votre projet n'est pas dans la sélection finale pour le Festival de Clermont-Ferrand, votre projet sera en ligne sur WeFilmGood et accessible aux producteurs en ligne », précisent-ils. En cela, cet appel à

projets est une belle occasion pour les cinéastes africains, et particulièrement ceux du Congo, de se faire connaître et de se vendre auprès des gros noms de la production qu'ils n'ont pas souvent la facilité de rencontrer.

En professionnels aguerris ou en talents prometteurs, ce genre d'occasion n'est pas à négliger. De toutes les façons, cela ne coûte rien de tenter sa chance. A vos claviers et stylos, prêts, postulez avant le 15 mars !

Merveille Atipo

FOIRE DE LA FEMME

La troisième édition axée sur le numérique

Organisée par l'entreprise BDK, la troisième édition de la foire de la femme se déroulera du 4 au 11 mars prochain à la Chambre de commerce de Pointe-Noire, sur le thème « L'ère du numérique ».

Le rendez-vous annuel réunira une trentaine de femmes entrepreneures, artisanales, artistes, prestataires de services et autres. Destinée à rendre visibles celles-ci et à promouvoir leurs produits et services, la foire de la femme sera placée cette année sous le patronage d'Evelyn Tchichelle, présidente du Conseil départemental et municipal, maire de la ville.

Diverses activités sont retenues : conférences animées par des expertes sur des sous-thèmes portant sur l'importance du numérique dans l'entrepreneuriat, la manière de communiquer pour le rayonnement de son activité et comment changer la perception des femmes sur

La foire de la femme
Thème : L'ère du numérique
Organisée par BDK

- Exposition - vente
- Ateliers de formation
- Conférence

Date : Du 04 au 11 mars 2023
Lieu : La chambre de commerce
Ville : Pointe-Noire
Heure : 9h - 16h 30

leurs valeurs pour mieux vendre leurs produits, exposition vente des produits et services, ateliers de formation et autres.

Notons que dans le cadre de cette édition de la foire de la femme, le délai de réservation des stands est fixé au 25 février.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga